Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Nouveaux instruments de paiement



La Fédération bancaire de Vaucluse vient d'organiser une conférence-débat sur le thème 'Nouveaux instruments de paiement : risques et opportunités pour mon entreprise'. L'occasion notamment pour Valérie Fasquelle, directrice des infrastructures, de l'innovation et des paiements à la direction générale de la Banque de France Paris d'aborder concrètement ces différents moyens de paiement.

«Il ne peut pas y avoir d'innovation sans sécurité. Cependant, la sécurité ne doit pas constituer un frein à l'innovation, insiste Valérie Fasquelle, directrice des infrastructures, de l'innovation et des paiements à la direction générale de la Banque de France Paris lors de conférence- débat que vient d'organiser au Novotel centre d'Avignon la Fédération bancaire du Vaucluse sur le thème 'Nouveaux Instruments de paiement : risques et opportunités pour mon entreprise'. Au même titre que les médias, les transports ou le commerce, la révolution numérique transforme désormais le secteur financier. Les attentes des consommateurs changent rapidement comme en témoigne l'adoption croissante du paiement sans-contact et des paiements par téléphone mobile. De nouveaux services fleurissent, proposés bien

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

souvent aux entreprises par des ‘fintechs’ ‘pure player’ », généralement perçues comme les plus innovantes donc les plus légitimes. Une multitude de nouveaux acteurs tente par ailleurs de s’imposer dans le secteur financier, à l’instar des géants technologiques américains et chinois (Facebook, Apple, Amazon, Alibaba, Tencent, etc.).

« Mais d’autres acteurs plus historiques ne sont pas en reste : Les banques qui sont au cœur de la vie économique et soutiennent la croissance des entreprises ont su relever elles aussi le défi du digital tout en restant proches de leurs clients », explique la Fédération bancaire du Vaucluse.

« Ces évolutions ne sont pas sans risque et la réglementation évolue également pour continuer à protéger les consommateurs face aux nouveaux usages comme le Règlement européen sur la protection des données (RGPD) ou la seconde Directive européenne sur les services de paiement (DSP2), complète Valérie Fasquelle. Par ailleurs, si les innovations et les nouveaux acteurs sont porteurs de progrès, ils suscitent aussi de nouveaux risques pour l’indépendance de notre secteur financier et l’efficacité de sa régulation. Si la régulation sait s’adapter face aux nouveaux risques (par exemple la loi Pacte pour encadrer la vente de crypto-actifs comme le Bitcoin), les banques centrales doivent aussi agir concrètement pour répondre aux nouveaux défis de la finance numérique. »

Cette dernière plaide notamment pour l’émergence d’une solution européenne pour les paiements du quotidien chez les commerçants et sur internet. Elle souligne aussi le besoin de rendre les paiements transfrontaliers (comme par exemple l’envoi de fonds aux pays d’origine), à la fois plus simples, plus sûrs et moins chers. Enfin, la Banque de France lance- ra en 2020 des expérimentations d’une monnaie digitale de banque centrale.